

Politique | Alain Rousset : « l'emploi, le transport et l'action territoriale sont mes trois priorités »



Un an et demi après la création de la grande région, la politique territoriale, ou « l'accompagnement de la région sur chacun de ses territoires », reste une des trois priorités de son Président Alain Rousset. Un "retournement" des territoires qui se ferait notamment par l'emploi et les entreprises. L'emploi est donc aussi inscrit au titre des priorités régionales tout comme le transport, qui outre le maillage des territoires, vient de plus en plus s'imposer comme une urgence. En témoigne les conclusions d'un récent audit de SNCF Réseau, relayé par le Président de la région devant la presse : d'ici 2030, c'est 1,1 Mds € qui devront être mis sur la table pour la restauration du réseau ferré de la Nouvelle-Aquitaine.

« Des territoires sont en souffrance, on doit apporter la réponse à ces inquiétudes avec les compétences et les moyens de la Région », souligne d'entrée le Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine. Dans cette optique, différents axes d'actions sont mis en œuvre, et de rappeler notamment que le projet d'une DATAR régionale poursuit sa création. Mais, le gros du travail en matière de politique territoriale, c'est le SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) que la région doit élaborer, conformément à la loi NOTRe.

Vers un moratoire sur les grandes surfaces en périphérie des villes ?

Celui-ci a vocation à rassembler en un seul document l'ensemble des différents schémas, plans et stratégies réalisés par les régions dans 12 domaines d'intervention touchant à l'aménagement du territoire : de l'équilibre et l'égalité des territoires à l'aménagement des services numériques en passant par l'habitat et le logement, la lutte contre le changement climatique, ou encore le désenclavement des territoires ruraux...

« Une immense machine » de l'aménagement du territoire dont la concertation démarrera le 12 octobre prochain à Limoges. « Cette concertation sera appuyée par des données statistiques pour bien correspondre à la réalité des territoires, et poser comme priorité, le développement des activités productives », indique Alain Rousset qui n'oublie pas de préciser que « les efforts seront fait notamment vers les moyennes et petites villes qui permettent d'éviter une déprise ». A ce propos, il insiste sur la nécessité d'évoquer, lors des échanges autour du SRADDET, l'idée de disposer d'un moratoire sur les grandes surfaces à la périphérie des villes, source de déprise des

centre-ville, tout en étant moins créatrice d'emplois : « un emploi en grande surface, c'est deux emplois en centre-ville », affirme-t-il.

"Le problème des chefs d'entreprise n'est pas de licencier, mais de recruter"

L'emploi justement, est la deuxième préoccupation évoquée par le Président de la Région. Là encore plusieurs axes. D'abord, le maintien d'une politique de clusters « dynamique et par le haut ». A savoir l'harmonisation des clusters pré-existants dans les 3 anciennes régions, mais aussi la création de nouvelles entités à commencer par le secteur de l'économie de la mer, dont le cluster sera officiellement lancé le 12 décembre prochain. Autre secteur possiblement « clusterisable » : la cyber-sécurité. Autre axe de travail de la région abordé ensuite par Alain Rousset : la formation et l'apprentissage.

Un sujet formulé en un clin d'œil aux préoccupations gouvernementales, «il faut résoudre le problème des chefs d'entreprise, qui en France, n'est pas de licencier, mais de recruter ». Et de citer l'exemple d'une entreprise bordelaise en difficulté de recrutement sur les métiers du bâtiment, d'autres à Fumel en manque de charpentiers ou de conducteurs de ligne de production d'embouteillage, ou une dernière à Ussel en recherche de 30 personnes à recruter...

Face à cette difficulté, il faut selon lui, « rassembler toutes les forces : la formation, l'apprentissage, le logement, et la communication sur ces métiers. On a ouvert plus de 200 formations dont 124 en apprentissage... Nous inaugurons 3 CFA d'ici la fin de l'année. Nous avons une stratégie d'investissement sur la formation extrêmement forte.»

"Plus qu'une faiblesse, des lignes TER sont en péril"

Enfin troisième sujet prioritaire développé par Alain Rousset en cette rentrée : le transport. « La faiblesse de notre réseau ferré a été démontré par un audit de SNCF Réseau. Plus qu'une faiblesse, des lignes sont en péril » et de citer plus particulièrement : Limoges-Angoulême et Bergerac-Libourne, mais d'autres sont en souffrance. Il y a quelques jours encore, la région a été alertée d'une faiblesse de la voie entre Poitiers et Limoges, qui entraîne une limitation de la vitesse des trains. Conséquence le trajet habituel d'1h45, va passer à plus de 2 heures. De quoi agacer le financeur des TER qu'est le Conseil régional. D'autant que l'audit en question estime à 1,1M€ la restauration des voies d'ici 2030, « simplement pour conserver le réseau en l'état, et rattraper les retards de maintenance. On ne parle pas ici d'amélioration des performances... ».

De quoi laisser entrevoir à Alain Rousset, la mise en place d'un plan ferroviaire et d'un plan pluri-annuel d'investissement par le biais d'une convention avec l'Etat et la SNCF. D'autant que sur ce gros milliard, 600 M€ d'euros visent des opérations à réaliser « en urgence » avant 2020...Un séminaire de travail pourrait ainsi être organisé sur le choix des travaux prioritaires à effectuer. L'occasion sans doute aussi de chercher de nouvelles sources de financements à équation sinon « intenable » pour la collectivité, même si parmi les pistes le Président de la Région n'ignore pas celle de la taxe carbone, dont l'idée et tout juste relancer au niveau national. « Avec la Région Grand Est, nous nous portons volontaires pour l'expérimenter. D'autant que la région est traversée de 9 000 à 10 000 camions par jour.... Notre région est celle où la part de transports de marchandises par le train est la plus faible, 2,5%, contre 15 à 25% entre la France et l'Allemagne, et 15 à 25% entre la France et l'Italie. »

Une manière aussi d'exprimer son souhait toujours présent, malgré les mésaventures judiciaires de la déclaration d'utilité publique du projet GPSO, d'une deuxième ligne LGV pour dégager la ligne existante vers l'Espagne, et y faire progresser le fret. Avec cette fois, comme piste de financement le recours aux investissements d'avenir...



Solène Méric

Credit Photo : Aqui.fr
Publié sur aqui.fr le 18/09/2017
[Url de cet article](#)